



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
École Notre-Dame-de-Lourdes
Assemblée tenue le mercredi 14 octobre 2020/Début 19 h**

Présences :	<p>Mme Mélanie Veilleux (directrice) Mme Elisabeth Dorais Pascoal (directrice adjointe) M Alexandre Brunet-Béland (parent) Mme Nancy Paquette (parent) Mme Claudia Gagnon (parent) Mme Ourida Megherbi (parent)</p>	<p>M Dany Marcil (parent) Mme Marie-Hélène Cyr (enseignante) Mme Émilie Turmel (enseignante) Mme Mélanie Fortin (enseignante) Mme Lyne Létourneau (enseignante) Mme Audrey Benoît (orthopédagogue) Mme Lynda Couture (technicienne sdg) Fanie Claude Dumont</p>
Absence :	Maxime Boudreau	
Était présent pour le public	Monsieur Tetreault (membre substitut) se joint à la séance à titre de public.	
NDL-20-10-14-01	1. Mot de bienvenue	
	Mme Paquette ouvre l'assemblée à 19h13 et souhaite la bienvenue à tous.	
NDL-20-10-14-02	2. Nomination d'un(e) secrétaire	
	Mme Veilleux propose Madame Marie-Hélène Cyr au poste de secrétaire. Mme Paquette adopte.	
NDL-20-10-14-03	3. Adoption de l'ordre du jour	
	<p>1- Mot de bienvenue 2- Nomination d'une secrétaire 3- Adoption de l'ordre du jour 4- Adoption du procès-verbal du 26 août 2020 5- Période réservée au public</p>	

- 6- Déclaration d'intérêts
- 7- Procédure d'élection au poste de présidente ou président du conseil d'établissement.
- 8- Organisation de la liste des substituts
- 9- Informations scolaires
 - Vie scolaire : Modification Covid-19
 - Activités journées pédagogiques SDG
 - OPP
 - Halloween
- 10-Dossiers faisant l'objet d'une consultation
- 11-Dossiers faisant l'objet d'une approbation
 - Dates CÉ
 - Règles de régie interne
 - Liste effets scolaire pour Passe-Partout
 - Liste effets scolaire école virtuelle
 - Activité et sorties éducatives : mise à jour
- 12-Dossier faisant l'objet d'une adoption
- 13-Mot du SDG
- 14-Résumé du délégué du comité de parents
- 15-Sujet divers
- 16-Levée de la séance

Mme Megherbi propose l'adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

NDL-20-10-14-04 4. Adoption du procès-verbal du 26 août 2020

M. Brunet-Béland propose l'adoption du procès-verbal du 26 août 2020 dernier qui est adopté à l'unanimité.

NDL-20-10-14-05 5. Période réservée au public

NDL-20-10-14-06 6. Déclaration d'intérêts

Les parents qui sont membres du conseil d'établissement doivent retourner le formulaire envoyé par courriel qui stipule qu'ils doivent agir dans l'intérêt de tous et non de leur propre enfant tout au long de leur engagement.

NDL-20-10-14-07 7. Procédure d'élection au poste de présidente ou président du conseil d'établissement.

Le poste de la présidence est expliqué aux membres afin d'élire un nouveau président ou une nouvelle présidente, et ce, pour un mandat d'un an. Sa tâche consiste à animer les rencontres, de regarder les points à l'ordre du jour avec la direction, animer la rencontre, donner

le droit de parole aux participants et ramener les conservations à l'essentiel.

NDL-20-10-14-08 8. Organisation de la liste des substituts

Après élection, Mme Paquette qui fait un travail remarquable est élue à nouveau pour 2020-2021. M. Brunet-Béland se propose pour être vice-président. Le premier substitut sera M. Denis Marcil et le second substitut M. Tetreault.

Mme Veilleux mentionne aux membres que la rentrée s'est bien passée avec des ajustements et l'adaptation des membres de l'équipe-école. Elle nous informe que dès lundi même en zone rouge les options sont maintenues, car déjà créer en groupe bulle dès le début de l'année. Les recommandations à suivre sont respectées tous les membres de l'équipe-école portent le masque de procédure et lunettes. Les classes sont en préparation active avec les élèves via Teams en vue d'une éventuelle fermeture classe ou école. Des portables seront disponibles dans l'éventualité qu'une famille aurait besoin d'outils technologiques.

Un changement à prévoir dès lundi prochain en ce qui concerne l'heure du midi au service de garde. Le troisième cycle dînera à la salle polyvalente. Il y aura une classe aux deux mètres. Tous les autres groupes dîneront dans leurs locaux respectifs.

Pour ce qui est des déplacements et des masques de procédure, les recommandations sont les mêmes. Le port du masque est obligatoire toujours en tout temps à partir de la cinquième année.

Il est de la plus haute importance de signaler la raison de l'absence de votre enfant afin que l'école puisse effectuer un suivi étroit si l'absence est prolongée (en lien avec la Covid).

Avec tout ce bouleversement depuis mars dernier notre objectif est de garder nos jeunes à l'école ce pourquoi la présence policière aux abords de l'école afin de sensibiliser les jeunes à respecter les consignes de la santé publique.

NDL-20-10-14-09 9. Informations scolaires

- Il y a modification à propos de la Loi sur l'instruction publique. La première communication qui était prévue pour le 15 octobre sera reportée au 20 novembre. Cela laisse le temps nécessaire aux enseignants de faire une mise à niveau étant donné que plusieurs

élèves ont eu des parcours différents depuis mars dernier (école versus maison). Le premier bulletin sera émis en janvier (50% de l'année) et le second en juin (50%). Le pourcentage des évaluations ministérielles sera revu à la baisse étant donné le contexte particulier. Madame Dorais Pascoal mentionne que les enseignants ont priorisé la passation de tests dès le début d'année afin de cibler les acquis académiques de chacun.

- L'OPP ne pourra assurer ses fonctions du moins jusqu'en décembre en raison de la situation particulière.

- L'Halloween sera célébrée différemment cette année. La direction se questionne au niveau de la sécurité à distribuer des sacs aux enfants compte tenu de la situation actuelle. Une formule est à prévoir par groupe-classe. L'équipe-école sera consultée à ce sujet.

NDL-20-10-14-10 10. Dossiers faisant l'objet d'une consultation

- Aucun dossier

NDL-20-10-14-11 11. Dossiers faisant l'objet d'une approbation

- Les dates retenues pour les prochaines rencontres seront le 7 décembre, le 8 février, le 12 avril et le 14 juin. Mme Megherbi approuve l'approbation des activités. La proposition est donc acceptée à l'unanimité.

- En ce qui concerne les règles de régie interne la fin des rencontres se fera à 21 hres. Proposé par Mme Gagnon et approuvée à l'unanimité.

- La liste des effets scolaires de Passe-partout est proposée par Madame Paquette et approuvée à l'unanimité.

- La liste des frais d'effets scolaires pour l'école virtuelle est proposée par Monsieur Marcil et approuvée à l'unanimité.

NDL-20-10-14-12 12. Dossiers faisant l'objet d'une adoption

Bilan annuel du CÉ

M. Brunet-Béland propose l'adoption du bilan annuel. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

NDL-20-10-14-13 13. Mot du SDG

Mme Couture nous informe que 285 élèves sont inscrits au service de garde.

213 réguliers qui déboursent 8.50\$ par jour et 72 sporadiques. Les parents pourront grâce à Madame Myriam qui s'occupe d'alimenter la page Facebook de l'école consulter les objets perdus, les projets vécus au sein du service de garde.

Mme Linda Couture nous mentionne qu'étant donné le contexte particulier que nous vivons présentement les animations et les sorties ne seront pas possibles. Les thèmes à l'honneur seront laissés à la créativité des éducateurs/éducatrices. Le taux de participation à la pédagogie du 25 septembre était de 96 enfants et le 9 octobre de 76 enfants. Lors des pédagogies le ratio des groupes au service de garde est de vingt enfants. Les jeux interactifs sont proscrits et ce sont des jeux de groupe individuels qui ont la cote. Pour information le 2 novembre prochain sera une pédagogie mobile pour notre école.

NDL-20-10-14-14 14. Résumé du délégué de parents

Mme Gagnon nous informe que cinq membres du conseil d'administration ont été élus à la suite d'élection par Teams. Madame Lachapelle siège sur ce comité et son expertise est grandement appréciée de la part de tous. Les dates des rencontres ultérieures ont été fixées.

NDL-20-10-10-15 15. Sujets divers

- M. Brunet-Béland apporte une proposition pour l'aménagement de la cour extérieure. Il nous propose un document dans lequel on peut y voir des idées de marquages. Les fonds de la campagne de financement peuvent servir à couvrir les investissements futurs pour la réalisation de ce projet. Une réflexion est à faire, car plusieurs lignes sont déjà tracées pour séparer les secteurs sur la cour d'école en raison de la distanciation. Le conseil d'établissement a arrêté son choix sur la campagne de financement Perfection. Reste à savoir si cela sera envisageable en janvier-février 2021. Une idée plus écoresponsable est ressortie comme campagne de financement et sera prise en

considération au moment opportun. Il s'agit de Super Recycleurs.

- M. Brunet-Béland questionne Mme Veilleux si le budget désinfection a un impact sur le service à l'élève. Celle-ci le rassure en lui mentionnant que l'élève aura ce dont il a besoin, mais la sécurité de ce dernier est prioritaire.

NDL-20-10-14-16 16. Levée de la séance

Mme Megherbi propose que l'assemblée soit levée à 20h41. M. Béland seconde la proposition.

La présidente,

Mme Nancy Paquette

La directrice

Mme Mélanie Veilleux